

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 Avril 2018

74x18

ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION « LÉO LAGRANGE MEDITERRANEE » POUR LE RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES

Le Conseil Municipal est informé, que l'association : LÉO LAGRANGE MEDITERRANEE, domiciliée au 67, La Canebière - 13001 Marseille, dont l'objectif est d'animer un lieu où les professionnel(le)s, enfants et parents se rencontrent, s'expriment et tissent des liens sociaux. Un lieu d'écoute, de médiation et d'échange professionnel pour familles et professionnel(le)s.

Informations complémentaires :

- Nom du Président : Monsieur CONTIS Joël
- Numéro de Siret : 782 815 674 00042

Vu la délibération n° 266x16, en date du 27 Décembre 2016 : « Convention de Gestion et de mise à disposition de locaux entre le Relais d'Assistants Maternelles et la Ville des Pennes Mirabeau 2017-2019 », il est proposé d'attribuer à la dite association une subvention de fonctionnement dont le montant s'élève à 9 572,00 € pour l'année 2018.

L'association ayant fourni l'ensemble des pièces exigées dans la convention.

VU l'avis favorable de la commission Petite Enfance du 18 Avril 2018

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé :

- APPROUVE le versement d'une subvention de 9 572,00 € à l'association « Léo Lagrange Méditerranée » au titre des prestations fournies, pour le Relais d'Assistants Maternelles, comme suit :

un acompte de de 50%, pour un montant de 4 786,00 € en Avril 2018.

le solde sera versé au mois de Septembre 2018, sur la remise du rapport financier validé par l'assemblée générale au mois de Juin 2018

- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget de la Ville

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 32

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 27 Avril 2018
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA